

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Jeudi 27 janvier 2022 à 19 h 15 par Zoom

Membres du CA :

Présent·e·s : Aurélie Averty, Thérèse Bocquet, Alain Derat, Lia Goldberg, Agnès Le Brishoual, Christel Marie, Didier Marie, Jean-Louis Marie, Anne Prygiel, Geneviève Taffin

Excusées : Annick De Chesnay (pouvoir à Didier Marie), Pauline De Kerchove (pouvoir à Geneviève Taffin), Isabelle Renier

Absente : Ursula Kleweta

Membres de l'association présent·e·s : Laurent Bigourd, Etienne Christiaens, Marie-Francoise Lécaille, Sylvie Ventenat, Alain Vercammen

19 h 00 : Accueil des participant·e·s

Présences :

- ✓ Membres du CA : 10 présent·e·s, 2 pouvoirs
- ✓ 3 excusées, 1 absente
- ✓ Autres membres de l'association : 5 participant.e.s,

19 h 15 : Ouverture du CA par le Président, Didier Marie

Le Président renouvelle ses vœux à toutes et tous, en particulier ses vœux de bonne santé en souhaitant que la circulation du virus qui touche, actuellement, de nombreuses personnes se ralentisse rapidement.

1. Approbation du Compte-rendu du CA du 18/11/2021 par ZOOM

❖ **Compte-Rendu approuvé à l'unanimité**

- ✓ **Relectrice** du compte-rendu du présent CA non-membre du Bureau : **Agnès Le Brishoual**

2. AG 2022 : 29 avril et 30 avril - 1^{er} mai 2022 à FIENNES (près de CALAIS)

L'AG aura lieu aux Gîtes Le Tilleul à FIENNES (15 km de Calais) dans une ferme réhabilitée comprenant 5 gîtes et une grande salle de réunion (120 m²). Ce lieu privé n'est pas soumis à l'obligation de pass vaccinal.

Programme

- **Vendredi 29 avril** : programme à préciser, échanges sur table prévus
- **Samedi 30 avril et Dimanche 1^{er} mai matin** : AG proprement dite avec une soirée festive le samedi soir et un repas de clôture le dimanche midi.

Hébergement (2 nuits les 29 et 30 avril)

Trager France a réservé : un gîte de 10 personnes et un gîte de 12 personnes

En réponse au mail d'inscription envoyé, le 19 janvier, à tous les adhérent·e·s, 22 personnes se sont inscrites, à ce jour. Les 2 gîtes réservés sont, donc complets.

La réservation d'un 3^{ème} gîte va être faite dès que le nombre des derniers inscrits sera connu.

Restauration

Laurent Bigourd a demandé des devis pour la restauration et va étudier la question avec Alain Derat

3. Point Financier

Compte courant :

Solde : 9 550 €

Seule grosse dépense à prévoir : facture de l'imprimeur pour la réédition du livre

Dépenses immédiates : acompte pour la réservation de la salle et des gîtes pour l'AG

Cotisations :

Une quinzaine de cotisations ont été réglées à ce jour

- ✓ **Le point sera fait le 10 février et un rappel envoyé aux retardataires**

4. Formation

Prochaine réunion du Comité des Tuteurs : mardi 2 février

Stages programmés à venir :

Anatomie 1 : 4-6 mars à La Rochelle, Instructeur Didier Marie

Niveau 1 : 25-30 mars à La Rochelle, Instructeur Jean-Louis Marie

Mentastics : 1-3 avril à Wirwignes, Instructeur Catherine Chaillet

Niveau 1 : 3-8 juin à Abbeville Instructeur Jean-Louis Marie

Formation de Tuteur·e-s

Cette formation sera faite par Marianne Van Kan, supervisée par Adele Landise.

7 personnes sont candidates à cette formation.

- ✓ Jean-Louis Marie va contacter chaque candidat·e pour vérifier les prérequis et remplir le dossier d'admission à transmettre à Trager International

Lieu du stage : le premier stage de formation est prévu les 20-22 mai 2022 à La Rochelle, Résidence La Fayette. Ce lieu est soumis au Pass vaccinal. La majorité des candidats n'est pas vaccinée. Prévoir un autre lieu afin que tous les candidats puissent participer ?

Cette question sera étudiée, le 2 février, lors de la réunion du Comité des Tuteurs

Traduction du Manuel du Tuteur : en concertation avec Diane Trudeau, il a été décidé que Trager France traduirait le chapitre 6 et France Fréchette du Québec le chapitre 7

5. Commissions et groupes de travail

5.1 – Réédition du livre « A mon corps, je dis oui » (Laurent Bigourd)

A ce jour :

- Le fichier de la tranche et des 1^{ère} et 4^{ème} de couverture modifiées a été fourni par Hélène Bethaud
- Le fichier du texte du livre corrigé après la 2^{ème} relecture a été fourni par l'imprimeur

Il reste à faire :

- Une dernière revue des 1^{ère} et 4^{ème} de couverture
- Une 3^{ème} relecture du texte. Anne Prygiel accepte de s'adjoindre à cette relecture

Droits de douane pour la centaine d'exemplaires qui sera envoyé au **Québec**

Lia Goldberg rapporte que le problème a été résolu

5.2 – Réforme des Statuts (Didier Marie)

Un mail a été envoyé, le 2 décembre 2021, à tous les adhérents avec la liste, non-exhaustive, des sujets concernés par cette réforme et une invitation à participer à ce groupe de travail ou à faire des

propositions. A ce jour, une personne s'est proposée pour participer à ce groupe de travail et une personne a envoyé des propositions.

Ce groupe de travail, composé de Didier Marie, Anne Prygiel, Geneviève Taffin va se réunir prochainement.

Les remarques et propositions émanant des membres sont toujours sollicitées et bienvenues
L'objectif est de présenter un projet à l'AG.

5.3 La boutique Trager®, Commission des 30 ans (Didier Marie)

Relancer le travail de ce groupe pour que la Boutique Trager® soit présente à l'AG et puisse proposer aux participants d'acquérir des objets promotionnels.

Faire l'inventaire de ce qui reste en stock (sacs, mugs, cahiers) et passer les commandes nécessaires.
Réétudier ce qui avait été prévu mais non réalisé (comme par exemple une couverture)

- ✓ Proposition : rajouter sur les sacs l'adresse du Site de Trager® France
- ✓ **Agnès Le Brishoual contacte Annick De Chenay et Vivianne Retaillaud**
- ✓ **Christel Marie apportera des T-Shirts à l'AG comme elle le fait habituellement**

5.4 Vidéo

Pauline De Kerchove n'a pas avancé sur le montage de ce qu'elle a filmé.
Elle reste ouverte aux suggestions et propositions. Il convient de la contacter.

5.5 Communication (Didier Marie)

Cette commission ouverte lors de l'AG 2021 a commencé à travailler puis a été mise en stand-by par manque de temps à y consacrer. Un objectif prioritaire pour les groupes de travail à l'AG 2022 ?

6. Trager International (Lia Goldberg)

En novembre 2021, Lia Goldberg s'est réengagée pour un an au Conseil d'Administration.

Après la pause au moment des fêtes, un des membres du CA ayant fait part de son souhait de démissionner, le CA est dans la réflexion et l'objectif du **comment mieux travailler ensemble**.

Une réunion est prévue la semaine prochaine concernant le **Site de Trager® International**. Ce site est en train de s'enrichir notamment dans la partie éducative. Prochainement tous les documents nécessaires aux Instructeurs et Tuteurs seront téléchargeables, mais aussi des vidéos etc...

7. Conseil Ethique (Alain Vercammen)

Depuis le dernier CA en novembre 2021, le CE s'est réuni 2 fois en visio conférence. Un week-end est prévu en Auvergne fin février.

7.1- Site Internet de Laurent Prudhomme, sophro-relaxologue :

Thérèse Bocquet a attiré l'attention du CE sur le Site de Laurent Prudhomme. Sur ce site figure une page consacrée au Trager. Laurent Prudhomme présente le Trager d'une façon totalement erronée et préjudiciable pour l'association :

<https://sites.google.com/site/sophrorelaxologierelaxologie/les-techniques-de-relaxation/le-watsu/methode-de-trager>

Démarches effectuées par le CE :

- **Appels téléphoniques par :**
 - Lia Goldberg en se faisant passer pour quelqu'un voulant offrir en cadeau une séance de Trager à une amie : un désastre, il affiche une quinzaine de techniques différentes, est-il vraiment formé dans l'une de ces techniques ?
 - Alain Vercammen : Laurent Prudhomme a coupé court lors de cet appel et n'a pas répondu au message laissé par Alain.
- **Envoi d'un courrier par mail** lui demandant de retirer cette page ou de bien vouloir appeler (numéro de téléphone d'Alain Vercammen). Aucune réponse
- **Rédaction d'un courrier à envoyer en lettre recommandée avec accusé de réception par Trager France**, transmis à Didier Marie et Thérèse Bocquet qui donnent leur accord sur le contenu de cette lettre.
- ✓ **Didier Marie, en tant que Président, signe cette lettre et l'envoie en recommandé AR à Laurent Prudhomme. Le nom de l'expéditeur sera Mouvement Trager France et l'adresse celle de l'association à Villedoux.**

Démarches à prévoir si Laurent Prudhomme ne retire pas la page litigieuse :

- Un constat d'huissier
- Un courrier rédigé et envoyé par un avocat

7.2-Travaux du CE

Une invitation à une réunion Zoom le 23 février à 19 h sera envoyée aux membres de Trager France pour participer, s'ils le souhaitent, aux travaux du Conseil Ethique sur la finalisation de la Charte

- ✓ **Le CE rédige le courrier d'invitation et le transmet au Secrétariat qui l'enverra à tous les Adhérents.**

Le CE travaille sur le **Règlement Intérieur du Conseil Ethique**. Ce règlement intérieur du CE pourrait devenir un chapitre particulier du Règlement Intérieur de l'association qui reste à élaborer.

8. Questions diverses

Partage mensuel de Mentastics en ligne : dates & animateurs

- Lundi 7 Février : Christel et Jean-Louis MARIE
- Lundi 7 Mars : Thérèse BOCQUET et Agnès LE BRISHOUAL
- Lundi 4 Avril : Didier MARIE

9. Date du prochain CA

Mardi 22 mars 2021 à 19 h

Le Conseil d'Administration prend fin à 21 h 20
